

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

-----  
EXTRAIT du Registre des Délibérations  
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON  
-----

**Séance du 19 juin 2019**

**à laquelle étaient présents :**

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents (11) : Mme AVENA, M. BERTHIER, Mme GAUTHIÉ, Mme GINDRE, Mme HERVIEU, M. JASPART, M. JORROT, Mme LECOMTE LE GRAND, Mme MIELLE, Mme TENENBAUM, Mme VIAN.

Membres excusés représentés (1) : M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM).

Membre excusé (5) : Mme AKPINAR-ISTIQUAM, M. BOURGUIGNAT, Mme MARTIN-GENDRE, Mme OBRIOT, Mme TROUWBORST.

Date de convocation : 11 juin 2019.

**Délibération n° : 16-2019**

**Objet : Attribution de subventions aux associations – exercice 2019**

Diverses associations sollicitent le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Dijon pour l'obtention d'une subvention. Il s'agit des associations suivantes :

⊖ CAF 21 - centre social des Grésilles :

La structure poursuit ses actions d'animation en vue de mobiliser la participation des habitants et plus particulièrement, des jeunes sur le quartier des Grésilles.

⊖ CESAM - action « Connecté@ma ville – Formation des aidants numériques » :

La nécessité d'accompagner ceux qui sont en difficulté avec le numérique est aujourd'hui primordiale pour garantir l'accès aux droits, l'appropriation des potentialités numériques par tous et le plein exercice de la citoyenneté, tout en préparant la société aux évolutions technologiques de demain.

C'est pourquoi, un projet « connecté@ma ville » est créé en 2018 par le CESAM qui propose des ateliers ouverts aux bénévoles et acteurs institutionnels afin de leur permettre, en tant « qu'aidants numériques », d'accompagner le public lors de ses démarches sur internet.

Deux axes de travail :

- Identifier et mutualiser les ressources au sein d'un réseau dijonnais d'inclusion numérique,
- Accompagner les aidants numériques du territoire à la prise en main des interfaces numériques existantes et à l'appropriation de leur rôle d'aidant (maîtrise des compétences numériques pré-requises, utilisation des sites de services en ligne, maîtrise d'outils d'accompagnement des publics, adaptation de leur posture aux publics accompagnés).

70 agents municipaux et salariés des structures de quartiers ont suivi ces ateliers et 60 agents et 10 bénévoles sont inscrits pour 2019.

Le montant total des subventions proposées s'élève à 43 000 € au titre de l'exercice 2019.

Par conséquent, les membres du conseil d'administration :

- valident les montants des subventions proposés à verser aux associations citées ;
- disent que les sommes seront prélevées chapitre 65, nature 6574.

Adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

Ressources internes : 1

Receveur Municipal : 1

Accusé de réception en préfecture  
021-262101066-20190619-16-2019-DE  
Date de télétransmission : 27/06/2019  
Date de réception préfecture : 27/06/2019

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité